

## FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisoires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)

(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

**Veillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**

Provisoires

Définitives

Unité académique d'embauche : École d'urbanisme et d'architecture de paysage - URB (A0400U)

Sigle et titre du cours : URB6751 - Analyse de milieu et design urbain Chargé(-e) de cours

### Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

- Diplôme de doctorat en urbanisme ou dans un domaine connexe sur un sujet lié au thème du cours;
- ET
- Expérience professionnelle ou expérience de recherche d'au moins 3 ans (dans les 10 dernières années) dans le champ du design urbain de l'Amérique du Nord;
- ET
- Expérience d'enseignement universitaire de 45 heures ou plus dans le champ du cours.

### Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

- Diplôme de maîtrise en design urbain ou dans un domaine connexe sur un sujet lié au thème du cours;
- ET
- Expérience professionnelle récente d'au moins 5 ans (dans les 10 dernières années) dans le champ du design urbain de l'Amérique du Nord après l'obtention du diplôme de 2e cycle;
- ET
- Expérience d'enseignement universitaire de 45 heures ou plus dans le champ du cours.

### Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Objet, approches et critères de design urbain. Méthodes d'analyse de milieu et de site : éléments naturels et construits, traces et tracés, paysage. Processus et méthodes de conception, de production et d'évaluation d'un projet de design urbain. Remarque : Exploration et application des méthodes d'analyse à différentes échelles (la parcelle, l'îlot, le voisinage, etc.) et dans divers contextes d'intervention (centre-ville, quartier ancien, friche industrielle, quartier de banlieue, etc.) destinées à alimenter un exercice de design urbain. Études de cas et applications.

Danielle Dagenais



Signature du directeur

18 octobre 2023 (URBAPA-47-5.3)

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

➔ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)